



POLITIQUE DE RESPONSABILITE SOCIALE STOF

Qu'est-ce que le RSE (responsabilité Sociale des Entreprises) ?

La **RSE** (Responsabilité Sociale des Entreprises), est la mise en pratique du développement durable à l'échelle de l'entreprise. Elle consiste donc à **prendre des initiatives respectueuses de l'environnement et du développement durable**, mais aussi de leurs collaborateurs et de leurs clients et partenaires, ainsi que de la société de manière générale.

Depuis plus de 30 ans, l'engagement responsable fait partie des priorités de STOF

La responsabilité sociétale de l'entreprises repose sur trois grands piliers :

- Le pilier social
- Le pilier environnemental
- Le pilier économique

Le pilier social

1/ Améliorer le confort des collaborateurs

L'entreprise permet aux collaborateurs d'aménager ses horaires de travail afin d'allier au mieux vie professionnelle et vie personnelle. La mise en place d'un compte épargne temps permet plus de flexibilités aux salariés.

Fin 2021, une rénovation des locaux « administratifs » a été réalisé afin d'apporter un cadre de travail plus confortable aux salariés :

- Espace de travail mieux sonorisés
- Rapprochement des services
- Création de zone de travail et de co-working
- Création d'une salle de réunion
- Installation de plantes

Toutes les demandes d'aménagements du poste de travail sont prises en comptes et acceptées dans la majorité des cas.

Les commerciaux bénéficient de véhicules de sociétés haute-gammes afin de leurs garantir un niveau de confort lors de leurs déplacements.



A court terme, l'entreprise souhaite améliorer les espaces communs avec notamment un espace détente + terrasse au bâtiment 5 et une nouvelle cuisine + espace détente/sport au siège.

2 / Responsabiliser les collaborateurs

Tous les collaborateurs travaillent en autonomie. Ils ont un responsable direct qui leurs permet d'intervenir rapidement en cas de difficultés. La création de binôme ou trinôme a été mise en place afin de garantir la continuité du travail lors des absences d'un collaborateur.

3/ Donner accès aux informations de l'entreprise

Un comité social et économique est mis en place afin de faciliter l'échange d'informations entre la direction et les salariés. Ainsi, une « boîte à idée » a été installée dans la cuisine et permet de laisser la possibilité aux collaborateurs d'émettre leurs idées ou réflexions.

Une fois par an, l'entreprise transmet à l'ensemble du personnel une newsletter reprenant les chiffres clés de l'année écoulée et les projets de l'année suivante.

4/ Former les collaborateurs

L'entreprise est soucieuse de bien former son personnel, ainsi sur les 2 dernières années, plus de 50 salariés ont reçues une ou plusieurs formations (Management, permis C, actualités sociales/fiscales/législatives, bureautique, langues étrangères...).

Les entretiens professionnels sont réalisés tous les 2 ans afin de faire le point sur le parcours, le poste et souhait de formation du salarié.

5/ Surveiller la santé des collaborateurs

Tous les préparateurs de commandes et manutentionnaires sont équipés de chaussures de sécurité. Plusieurs vêtements leurs sont attribués (pull, t-shirt, sweat, pantalon...).

Le document unique est mis à jour régulièrement afin de prévenir des risques.

Lors de la période COVID, plusieurs mesures ont été prises notamment installations de distributeurs de gel hydroalcoolique, séparateurs de bureau, mise à disposition de masques...



Le pilier environnemental

1/ Recyclage

Le recyclage est présent et réalisé dans l'intégralité des services de l'entreprise. Par le biais de directives directes de la société ou par des actions directement initiées par les collaborateurs, nous cherchons à recycler au maximum les objets et matériaux qui nous entourent :

- Le Papier : recyclage dans une poubelle dédiée et impression autant que possible en recto et verso (réutilisation des versos lorsque ceux-ci ne sont pas imprimés)
- Les chutes de tissu : elles sont remises à des associations pour la réalisation de petites confections. Nous collaborons très souvent avec des écoles et notamment avec le lycée Adrien Testud (Le Chambon -Feugerolles)
- Les cartouches d'encre : elles sont collectées et remises directement auprès de la société CONIBI, spécialisée dans le traitement de ce type de déchet.
- Les déchets alimentaires : ils sont collectés et mis à disposition des salariés qui souhaitent les récupérer pour leurs animaux.
- Le carton, les ampoules, le bois et les fournitures de bureau sont collectés et emmenés dans les bacs de recyclage prévus à cet usage dans une déchetterie.

2/ Energie

Aujourd'hui la société STOF met tout en place afin de réduire sa consommation d'énergies. Au cours des derniers mois, certaines actions ont été menées dans l'objectif de réduire sa consommation :

- Remplacement de l'intégralité des lumières (NEON) par des lampes (LED) moins énergivores.
- Développement et mise à disposition d'un espace sur notre dépôt afin d'installer à moyen terme un parc de panneaux photovoltaïques. L'objectif est de devenir auto-suffisant d'un point de vue électrique d'ici 2025.

3/ Transport

La société est en train de renouveler son parc de véhicules et investit de plus en plus dans des voitures électriques et hybrides. L'objectif est de limiter au maximum l'utilisation des énergies fossiles.



Le pilier économique

1/ Favoriser le commerce local

Plusieurs fournisseurs locaux travaillent pour Stof.

Depuis plusieurs années, les salariés bénéficient de bons d'achats dans les commerces de Saint Bonnet et permet ainsi d'inciter les salariés à consommer local

2/ Travail sur le packaging

Depuis 3 ans, la société propose par le biais de sa gamme Lovely, des produits au packaging sans plastique et réalisés à partir de carton recyclé.

3/ Satisfaire et fidéliser les clients, assurer la qualité du service

Plusieurs commerciaux et agents sont présents en France et hors France afin de permettre un suivi de qualité auprès de client et un contact permanent avec l'entreprise.

L'entreprise reste ouverte toute l'année et permet donc d'avoir un service continu.

4/ Rigueur administrative

Les factures sont réglées dans les délais, un service comptable est dédié au fournisseur. Un service comptable client est également installé afin d'assurer une aide aux clients pour le règlement de leurs factures.